



INTERNATIONAL
CO-OPERATIVE
ALLIANCE

Route des Morillons 15
1218 Grand-Saconnex
Geneva
Switzerland

Tel: (41 22) 929 88 88
Fax: (41 22) 798 41 22
E-mail: ica@ica.coop
Website: www.ica.coop

Message de l'Alliance Coopérative Internationale

83^e Journée Internationale des Coopératives de l'ACI
11^e Journée Internationale des Coopératives de l'ONU
2 juillet 2005

« La microfinance est notre affaire – Coopérons pour lutter contre la pauvreté »

L'accès au financement et aux services financiers est essentiel pour réduire la pauvreté. Le microcrédit ou, plus largement le microfinancement, est un moyen d'aider les populations pauvres et à faible revenu à avoir accès à ces services. Il change le quotidien des femmes et des hommes, en améliorant leurs conditions de vie et donnant un nouveau souffle aux communautés.

2005 est l'Année du microcrédit des Nations Unies. C'est aussi l'année où nous célébrons le rôle que les coopératives ont joué en fournissant un microfinancement à des générations de personnes. L'approche coopérative du microfinancement vise à encourager l'auto-assistance. Elle permet aux populations de coopérer pour vaincre la pauvreté, dans laquelle elle les aide à ne pas sombrer.

Les coopératives sont du nombre des institutions de microfinancement les plus efficaces. Les coopératives d'épargne et de crédit, les coopératives et les mutuelles d'assurance et les banques coopératives en particulier ont aidé des millions de personnes à prendre leur vie en main et à bâtir un avenir plus sûr. La microfinance n'est pas une activité que les coopératives ont engagé au cours des vingt dernières années – elle a plus d'un siècle d'histoire.

Les coopératives d'épargne et de crédit (ou sociétés de crédit), dont les pionniers ont été dirigeants comme Friedrich Raiffeisen et Hermann Schulze-Delitzsch, sont apparues au XIX^e siècle comme un moyen de réduire la pauvreté et l'endettement des petits agriculteurs et des artisans dans les zones urbaines et rurales.

Aujourd'hui, elles existent et œuvrent dans toutes les régions du monde. Elles ont su s'adapter à des environnements socioéconomiques très divers. Certaines banques coopératives du monde industrialisé sont devenues des établissements financiers très puissants. De fait, dans nombre de pays à revenu élevé, les banques coopératives sont souvent les seuls établissements bancaires à disposer d'un vaste réseau de succursales assurant la proximité avec la clientèle et à offrir des services financiers adaptés aux communautés qu'elles servent. Elles proposent des taux d'intérêt concurrentiels tout en tenant compte des réalités locales.

Les sociétés de crédit ont elles aussi démontré que des services de microfinancement peuvent être fournis de façon durable aux populations pauvres et à faible revenu. Bien ancrées dans les communautés locales et gérées par les populations locales, ces coopératives peuvent tirer avantage du capital social lorsque le capital financier fait défaut. Les sociétés de crédit jouent un rôle essentiel en accordant des microcrédits aux femmes. L'accès aux services financiers a en effet permis aux femmes, partout dans le monde, de créer de petites entreprises, qui ont

amélioré les conditions d'existence de leurs familles en leur donnant la possibilité de scolariser les enfants et leur ouvrant l'accès aux soins de santé et à un logement décent.

En outre, les sociétés de crédit jouent un rôle actif dans les programmes d'envoi de fonds, pour donner aux familles l'accès aux ressources financières de façon équitable et peu coûteuse, tout en offrant des services financiers adaptés aux besoins tant de celui qui transfère les fonds que de celui qui les reçoit. L'acquisition de compétences en matière de gestion financière, de plans d'épargne et de planification d'entreprise s'est révélé être un fondement essentiel pour une microfinance gérée en coopérative de manière efficace et viable.

Les programmes de microassurance gérés par les coopératives offrent des services tels que la protection des prêts, l'assurance santé, l'assurance vie, l'assurance des biens et l'assurance des frais funéraires, pour n'en citer que quelques-uns. Les coopératives protègent ainsi les biens – si modestes soient-ils – des membres, pour éviter que ceux-ci ne sombrerent dans la pauvreté. Elles protègent ainsi ceux de leurs membres dont les revenus sont les plus faibles.

Les institutions de microfinancement gérées en tant que coopératives permettent aux pauvres de mettre leurs ressources en commun, afin qu'elles servent à la réalisation d'investissements productifs et créent des emplois. Le contrôle social et le style de gestion démocratique propres aux coopératives assurent l'épargne, même à des niveaux modestes, et garantissent le remboursement des prêts. Les coopératives apportent ainsi aux femmes et aux hommes des solutions financières appropriées, qui leur permettent d'unir leurs forces pour œuvrer à des conditions de vie meilleures, dans les pays à faible revenu comme dans les pays hautement industrialisés.

Le samedi 2 juillet, l'ACI appelle les coopératives du monde entier à célébrer une tradition dont le mouvement coopératif peut s'enorgueillir – celle de plus d'un siècle de services de microfinance aux populations partout dans le monde.

Contacte: Garry Cronan, Communications
Tél. +41 22 929 88 27
Courrier électronique. cronan@ica.coop

L'Alliance Coopérative Internationale est une association indépendante et non gouvernementale qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. L'ACI a été fondée à Londres en 1895. Ses membres sont des coopératives nationales et internationales de toutes les branches: agriculture, banque, épargne et crédit, énergie, industrie, assurances, pêche, logement, tourisme et consommation. L'ACI compte de 222 organisations membres provenant de 89 pays.